



**Udaf**

Point Conseil Budget  
Nièvre

# Microcrédit Personnel — Garanti —

- ◆ *Fonctionnement du Microcrédit*
- ◆ *Documents nécessaires pour réaliser la demande*



# Le microcrédit personnel garanti

## C'est QUOI?

Un prêt compris entre 300 et 3000 euros sur une durée de 6 à 36 mois.  
C'est aussi un prêt spécial habitat d'un montant maximum de 10 000 euros.

## C'est pour FAIRE QUOI?

Financer des projets susceptibles d'améliorer les conditions de vie de ses bénéficiaires dans les domaines suivants:

- l'emploi et la mobilité (achat de véhicule, permis de conduire, formation...)
- le logement (caution, déménagement, aménagements liés à un handicap, lutte contre la précarité énergétique...)
- la santé (reste à charge des soins et appareils...)

## C'est pour QUI?

Toute personne ne remplissant pas les conditions d'accès au crédit classique résidant dans la Nièvre (ou zones limitrophes) et justifiant d'un projet dans les domaines précités.

Dans le cas de 2 personnes vivant ensemble, les 2 doivent remplir la demande.

## Le microcrédit n'a pas vocation à financer:

- Le rachat de dettes
- les découverts
- les retards de loyer et autres impayés
- l'achat de biens de consommation superflus

De même, un découvert bancaire permanent ou des retards de charges importants et non négociés peuvent être des obstacles à l'accord de la banque partenaire

**Attention surendettement :** Si votre dossier est en cours d'étude auprès de la Banque de France ou si vous bénéficiez d'un moratoire total de vos dettes, vous ne pouvez pas prétendre au micro-crédit.

## COMMENT ca se passe ?

Suite au dépôt du dossier réalisé avec l'aide d'un conseiller, la banque partenaire décide ou non d'octroyer le microcrédit.

En cas d'accord, les fonds sont versés directement au créancier.

## COMMENT rencontrer un conseiller ?

### NEVERS :

Du lundi au jeudi : 9h-12h/14h-16h30, le vendredi: 9h-12h/14h-16h

Tél: 03 86 93 01 93

### DECIZE :

Au Centre Social (En partenariat avec l'Association Familiale de Decize), le 2ème lundi de chaque mois de 9h à 12h, sur rendez-vous uniquement. 6 Boulevard Docteur Galvaing.

### COSNE-SUR-LOIRE (*sur rendez-vous*)

À la Mairie (rue Saint-Jacques), le 3ème jeudi de chaque mois de 9h à 12h

À la Maison du quartier (avenue de la Paix), le 1er mardi de chaque mois de 9h à 12h

### CHATEAU-CHINON (*sur rendez-vous uniquement*)

Maison de la solidarité, le 1er vendredi de chaque mois de 14h à 17h

*Pour faire suite à votre demande, nous vous faisons parvenir une explication sur le mode de fonctionnement du micro-crédit ainsi que la liste des documents à fournir pour monter un dossier.*

*Si vous pensez pouvoir bénéficier d'un tel crédit, nous vous demandons de rassembler tous les documents requis puis de prendre rendez-vous avec un de nos conseillers pour remplir la demande de prêt.*

## *Documents (photocopies) à fournir pour une demande de Micro Crédit*

---

- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, carte de séjour, passeport, ...) + livret de famille si vous avez des enfants
- Carte Vitale

### **RESSOURCES :**

- Trois derniers bulletins de salaire + contrat de travail ou attestation de l'employeur
- attestation CAF ou MSA des prestations reçues
- attestation pôle emploi des prestations reçues
- attestation CPAM des prestations reçues
- pensions alimentaires perçues
- autres ressources perçues

### **CHARGES :**

- Toutes les factures de charges courantes (quittance de loyer, EDF, GDF, eau, téléphonie, assurances)
- pensions alimentaires versées
- crédits en cours (offres de prêt et tableau d'amortissement)
- plan de surendettement
- autres charges

### **AUTRES JUSTIFICATIFS :**

- Dernier avis d'imposition où apparaissent les revenus déclarés
- taxe d'habitation et taxe foncière éventuelle
- 3 derniers relevés de tous les comptes bancaires
- un RIB (Relevé d'Identité Bancaire)
- le nom de la caisse de retraite où vous cotisez
- justificatif de la capacité (Jugement de tutelle)

### **JUSTIFICATIF DE L'OBJET DE LA DEMANDE DE CRÉDIT**

- Justificatif de la demande de crédit (devis, facture, ...)
- RIB du bénéficiaire des fonds

### **En plus, pour l'achat d'un véhicule :**

- Carte grise
- contrôle technique de moins de 6 mois
- permis de conduire de l'acheteur

### **Si achat à un particulier :**

- Une attestation du vendeur indiquant qu'«il est d'accord pour vous vendre telle voiture à tel prix»
- une copie de la carte d'identité du vendeur

### **Si achat dans un garage :**

- Un devis

**Union Départementale des Associations Familiales de la Nièvre  
Point Conseil Budget**

47 Boulevard du Pré Plantin - CS 10708  
58027 NEVERS Cedex  
Tel 03 86 93 01 93 - Fax 03 86 93 01 99

---

[pcb@udaf58.org](mailto:pcb@udaf58.org)  
[www.udaf58.fr](http://www.udaf58.fr)

